



Numéro de l'acte	2016-193-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

QUESTION N°2016-193

URBANISME : Mise à disposition de données numériques géo-référencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution – Signature d'une convention avec la Société ENEDIS

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, que la commune d'ARQUES possède un logiciel appelé « Système d'Information Géographique ou S.I.G. » qui permet d'intégrer des données de types spatiales ou géo-référencés sur les documents de cadastres ou orthophotoplan (image vue du ciel) ;

Considérant, que les services Techniques et Urbanisme peuvent avoir besoin dans l'instruction des projets, de géolocaliser les réseaux publics de distribution d'électricité,

Considérant, que la Société ENEDIS propose à la Ville d'Arques de mettre à disposition par le passage d'une convention, les données des ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité sous conditions, et notamment :

- Les données seront transmises soit sous PDF ou sous forme vectorielle (Shape ou DXF, compatibles avec le logiciel SIG) ;

- Le premier envoi annuel des données cartographiques n'est pas facturé (au-delà d'une fois par an, il est facturé 356,61 € + 1 € HT / 10 km) ;

- La représentation informatisée des ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité est fournie par ENEDIS à l'usage exclusif de la collectivité « Ville d'ARQUES ». Toutefois, lorsqu'elle a recours à un prestataire auquel elle doit transmettre tout ou partie des données numérisées des ouvrages de réseaux publics, la collectivité s'engage à lui faire signer un acte d'engagement sur les conditions d'utilisation.

Considérant que ladite convention est valable 3 ans, prenant effet à la date de signature des deux parties,

Aussi, compte tenu de l'intérêt que constitue la signature de cette convention,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Et à la majorité (neuf abstentions), décide :

D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer avec la Société ENEDIS la convention de mise à disposition de données numériques géo-référencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution et à signer tous documents en ce sens.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 décembre 2016



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016**

Affiché le 15 Décembre 2016

L'An Deux Mille Seize le quatorze décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 décembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Marie-Line GAGNIAC ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.